

DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS

5 juillet 1973 – décembre 1974

de Son Excellence
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal,
Président de la République Rwandaise
et Président du Comité pour la Paix
et l'Unité Nationale

Edition 1981

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DE
LA FETE DE LA PAIX ET L'UNITE NATIONALE,
LE 5 JUILLET 1974

Rwandaises,

Rwandais,

La date du 5 juillet s'inscrit désormais en lettres d'or dans les annales de la République Rwandaise. Jour de la Paix, de l'Unité et de la Concorde Nationale, le 5 juillet de chaque année nous rappellera désormais l'acte historique du Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise. Acte héroïque posé dans toute sagesse et dignité mais aussi dans la farouche détermination d'écartier le péril qu'une politcaille éhontée faisait planer sur la Nation.

Nous pouvons donc nous féliciter aujourd'hui à juste titre d'avoir, d'un seul pas, franchi le gouffre dans lequel nous allions tous être précipités si nous avions prêté une oreille complaisante aux machinations qui se tramaient dans les couloirs. Le matin de ce jour, lorsque vous avez appris, par les antennes de la Radio Nationale, la décision du Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise, les cœurs se sont assoupis. Vous avez applaudi, acclamé cette initiative. Y en avait-il encore qui auraient hésité à cette première annonce du salut! Ainsi prenait fin un régime de terreur surchauffé par une propagande orchestrée de tous les instruments diaboliques de la haine et de la division entre les personnes, les ethnies et les régions.

Le soir du 5 juillet, vous avez pu rendre un soupir de soulagement. Sans vous emporter, sans vous livrer aux instincts de la vengeance, avec votre sagesse et votre calme habituels, vous avez, consciencieusement, obéi à la consigne du Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise. Encore une fois vos responsables ne peuvent que vous encourager, vous remercier, et, eux-mêmes, se féliciter d'être à vos côtés comme guides et conseillers.

Nous constatons, à présent, grâce à votre concours que, par une action commune, nous avons rénové nos structures internes,

condition nécessaire pour le rétablissement de la paix, de l'unité et de la concorde nationale. Nous avons assaini nos rapports de bon voisinage avec les Nations sœurs qui nous entourent et avec le monde extérieur en général. Nous avons enfin réhabilité le travail manuel, agricole en particulier, qui requiert toute notre attention en matière de développement.

Comme vous le savez, Nous l'avons d'ailleurs suffisamment développé, le Parti que nous avons aboli était devenu l'instrument des manœuvres obscures. C'est par son canal que transitait toute mesure de pression, d'exaction et de malencontreuses combinaisons. Il n'était plus le porte-flambeau de la démocratie, il en était plutôt devenu le goulot d'étranglement.

L'appareil administratif s'était, autour de l'ancien Chef de l'Etat, transformé en une « Cour » peuplée de courtisans intrigants, avides de promotions et de priviléges que ne garantissaient, ni leur capacité intellectuelle, ni leurs mérites personnels.

L'appareil législatif, normalement censé être la voix du peuple, s'était sensiblement mué en une sorte de classe spéciale dont la principale préoccupation consistait en la défense et au maintien des « fiefs » électoraux qui, au nom du Parti, devaient purement et simplement devenir propriétés privées des Députés. Une telle situation bloquait tout l'appareil administratif à tous les échelons: ministériel, préfectoral et communal. Vous savez que les Ministres, les Préfets, les Députés, les Bourgmestres, les conseillers communaux, passaient leur temps à préparer leur campagne, à aménager le terrain pour le prochain mandat. Dès lors les dossiers s'accumulaient, les doléances étaient classées sans suite ou disparaissaient dans l'enchevêtrement des relations électorales.

La confusion était encore beaucoup plus généralisée aux plus bas échelons de l'administration centrale. Le virus de cette politique avait gangrené l'appareil administratif: l'indiscipline, la corruption, l'affairisme, la délation, la concussion, paralyisaient les services tant publics que privés.

Le désordre régnait dans la gestion des finances publiques. Le recouvrement des emprunts au Trésor public, la rentrée des impôts et toutes les opérations de trésorerie laissaient beaucoup à désirer, les détournements des fonds publics étaient entrés dans

les us et coutumes de l'administration centrale. L'économie nationale, nous l'avons souligné à plusieurs reprises, n'avait jamais fait l'objet d'une étude sérieuse partant des données réelles du Pays. La distribution des crédits était uniquement basée sur l'origine des personnes et non sur les priorités fixées par le plan national de développement. Le commerce avait été désorganisé par les mesures irréfléchies qui ont obligé les étrangers à quitter précipitamment le pays et lui ont privé du même coup, sur le marché international, de fournisseurs de matières de première nécessité.

Quant à la politique extérieure, l'isolement, le camouflage, la méfiance, étaient devenus la règle d'or d'une diplomatie immobile. Notre représentation à l'étranger, vous en connaissez suffisamment la composition et les modalités de la sélection. Seules prévalaient les chicanes inutiles avec les pays voisins.

Des précisions s'avèrent sans doute nécessaires sur l'apport de l'avènement de la II^e République, le bilan de ses grandes réalisations et ses nouvelles orientations.

Avec le 5 juillet 1973, Nous avons d'abord voulu instaurer pour Notre pays une ère nouvelle, une ère de paix, d'unité et de concorde nationale. Nous avons voulu assurer l'unité et la continuité nationale au moment où la Nation courrait le danger de désintégration totale. C'est là le gage de la légitimité de Notre intervention.

Pour atteindre ce premier objectif il nous a fallu d'abord prendre des mesures irrévocables vis-à-vis des activités politiques et du Parti, de l'équipe gouvernementale et de l'Assemblée Nationale sans que, pour autant, personne ne soit inquiété, hormis naturellement ceux dont les faits irréfutables témoignaient de leur totale compromission. Il importait de les soustraire à la vengeance publique avant qu'une juridiction spéciale ait définitivement statué sur leur cas particulier. Le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale déploya ses forces afin qu'aucune goutte de sang ne soit versée dans le pays, qu'aucun aventurier ne s'avise, en ce moment, de prêcher en quelque lieu des idées contraires à celles de notre entreprise de redressement national. Une fois la paix et le calme rétablis, notre première préoccupation fut, de nous placer devant les nécessités impérieuses de la Nation, de concevoir et de mettre en place un appareil administratif sus-

ceptible de diriger, d'orienter, et de coordonner, avec sagesse et efficacité, les différents organes de gestion de la chose publique.

Notre Discours-Programme du 1^{er} août 1973 montre à suffisance que nous sommes partis décidés à être en accord parfait avec les grandes options nationales de notre Révolution sociale. Nous voulons le progrès pour et par le peuple. Nous sommes conscient du fait que notre gouvernement ne peut réussir s'il se place en dehors de cette réalité. L'efficacité et l'ambition de notre politique de développement se conjuguent avec la force et l'espérance de notre économie, laquelle est axée sur l'agriculture. Raison pour laquelle nous avons proclamé la première année de notre exercice du pouvoir: «année agricole».

Bien que cette année, précisément, soit une période de transition et de programmation, bien des mesures et règlements ont été pris et immédiatement mis en application pour répondre aux impératifs de redressement national. Dans l'ensemble les résultats obtenus sont très appréciables.

Ainsi par exemple:

— La Fonction Publique a lutté avec succès et lutte encore avec acharnement contre «l'immobilisme administratif». Elle intègre dans ses cadres de nouveaux éléments prometteurs qui, de plus en plus, prennent la relève de ceux qui se refusent à l'effort.

— Les statuts des agents de l'Etat et l'organigramme fixant leurs attributions ont finalement vu le jour. On sait avec quelle nonchalance on les avait fait traîner dans les tiroirs.

— Les Forces armées connaissent un regain de discipline et de formation dont le meilleur garant est la création de l'Ecole Supérieure Militaire.

— La mobilisation de la population, pour sa participation directe au développement, connaît des succès. Tous les Ministères et Services touchant la population se sont attelés avec vivacité à cette tâche primordiale du développement.

— Les départements gouvernementaux organisent avec efficacité, dans toutes les Préfectures, des séminaires pour les responsables chargés de mettre en exécution les directives de cette mobilisation.

— Le département de la Santé Publique et des Affaires Sociales a redoublé d'activités surtout en ce qui concerne les programmes radiodiffusés pour l'éducation des masses. Le salaire minimum pour les travailleurs a été fixé suivant les normes imposées par la conjoncture économique actuelle.

Les Sports ont redémarré, cette fois, avec des promesses qui laissent l'espoir de participer, dans un prochain avenir, à toute organisation sportive internationale.

L'Education Nationale, domaine qui avait connu de graves perturbations dans son fonctionnement, s'est stabilisée. Les établissements scolaires connaissent le calme et la discipline nécessaires à la poursuite normale des études. Elle a vigoureusement entamé une refonte générale des programmes de tout l'enseignement. Le projet de réforme de l'enseignement de notre pays envisage le meilleur moyen de dispenser à la jeunesse rwandaise un enseignement plus adapté aux réalités nationales.

Dans tous les autres secteurs de l'activité nationale existent des programmes de réforme et de restructuration. La restructuration de la Commune est une préoccupation constante du Ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique. Les jalons de base en ce domaine ont déjà été posés. D'autres directives plus détaillées vont paraître incessamment.

Le plan national de développement étudie la mise à jour d'un plan directeur comprenant des programmes à courts et à longs termes. Plus réaliste, ce plan entend localiser les projets là où ils sont le plus rentables.

Partout ailleurs, comme nos visites dans les principaux pôles de développement nous l'ont suffisamment démontré, existe une intense activité qui se veut d'être au diapason de la dynamique de la II^e République. Nous pensons qu'il y a lieu d'être optimiste et d'espérer un avenir meilleur pour chaque citoyen de la République.

Quant en politique extérieure, les portes ont été ouvertes vers l'amitié et la coopération internationales. Nos vœux et souhaits, en ce domaine, ont été accompagnés de succès. Les conflits de naguère avec certains de nos voisins, alimentés par des suspicions mal digérées de nos anciens dirigeants, ont été définitivement réglés. Nous ne voudrions pas nous appesantir sur les faits

et gestes diplomatiques de la II^e République. Vous avez pu suivre directement par les antennes de notre Radio Nationale les nombreux déplacements que nous avons effectués à l'étranger.

Nos délégations à l'étranger engagent une politique résolue de désenclavement de Notre Pays. Notre politique Nous a permis d'élargir le cercle de la coopération. Nous voulons être partout où s'agitent les questions d'intérêt mondial, partout où s'engage le débat sur les problèmes du Tiers Monde.

Au lendemain de l'avènement de la II^e République, nous avons proposé la relance de la Tripartite qui groupe le Rwanda, le Zaïre et le Burundi au sein d'une association d'Etats souverains soucieux de maintenir les liens socio-économiques et culturels historiques. On sait que cette association, très riche de promesses, avait sérieusement souffert des susceptibilités ombrageuses des anciens dirigeants.

Plusieurs pays africains entretiennent avec le nôtre des relations de coopération qui se basent principalement sur des possibilités de projets régionaux. Disons en passant à ceux qui ont émis certaines critiques en ce domaine que la sagesse nous a recommandé d'éviter de prendre des positions pouvant aggraver des situations que nous voulons tous éviter.

Quant aux autres pays amis, extra-africains, nous maintenons le degré de coopération à une température viable. La reconduction des projets de coopération avec la Belgique, la France, l'Allemagne Fédérale, la Suisse, le Canada, est terminée.

Voilà, très brièvement esquissé le bilan de nos activités de politique intérieure et extérieure pendant cette courte période de transition. Transition, en effet, la nébuleuse situation dont nous avons hérité ne nous laissait le choix que de parer au plus pressé: rétablir la paix et l'unité nationale sérieusement compromises et, remettre le peuple au travail. Tenant compte de ces quelques résultats obtenus au plus fort du mauvais tournant de la conjoncture politico-économique, nous pouvons affirmer que ce bilan est largement positif. A certains égards, il dépasse même nos espoirs.

Cependant, il faut bien le reconnaître, nous ne sommes encore qu'au seuil du programme général vous exposé par notre décla-

ration du 1^{er} août 1973. La réalisation des tâches qui incombent à notre Gouvernement suppose un travail organisé de tout l'appareil administratif. La Fonction Publique devra encore créer des conditions propices à une organisation plus rationnelle de cet appareil, à la réduction de son coût notamment l'éjection des éléments incapables et la conscientisation progressive de ceux qui sont déterminés à épauler leurs efforts de redressement national. Elle doit extirper judicieusement les restes du favoritisme qui handicapent encore son plein rendement.

Le choix et la répartition des cadres nous imposent une politique qui doit viser à combiner le travail des anciens cadres, l'utilisation maximale de leur expérience et de leurs connaissances avec la promotion des jeunes éléments prometteurs. Nous voulons un climat de travail qui puisse permettre aux fonctionnaires de faire valoir davantage leurs capacités. Notre Gouvernement voudrait voir se développer chez les fonctionnaires une qualité telle que le sens du nouveau. Nous avons dit que les initiatives doivent être encouragées et les erreurs redressées. Posséder le sens du nouveau, qualité indispensable pour nos cadres, permet de voir la perspective du développement, d'anticiper sur l'avenir, de trouver les voies les meilleures pour régler les problèmes qui surgissent. De nos jours, où les mutations rapides et profondes s'opèrent dans la vie sociale et dans la production, cette qualité acquiert une importance particulière.

Nous connaissons les problèmes relatifs aux cadres, son insuffisance, sa formation à l'étranger, en dehors des réalités nationales. Nous réitérons notre recommandation à l'intention des agents du Ministère public et de la Justice. Nous exigeons d'eux de la sagesse d'abord, de la rapidité ensuite dans l'examen et l'exécution des jugements. Il est impensable que dans un pays comme le nôtre, où tout le monde est sensibilisé pour la paix et l'unité nationale, les justiciables, dont la cause est retenue par les instances judiciaires, soient exploités pour des causes de subtiles arrangements.

Promouvoir l'état de santé des habitants est l'une des conditions de la raison même d'être du gouvernement. Nous voulons donner un sens nouveau à la mobilisation générale de la population pour sa participation effective au développement.

Rwandaises,

Rwandais,

En matière de politique vous serez d'accord avec nous qu'il faut d'abord extirper des cœurs les germes de haine et d'intrigues avant de relancer toute opération électorale. Il faut d'abord un temps de pacification, de concorde, de relance de la valeur du travail. Nous avons estimé ce temps à une période de cinq ans, datée du jour de la décision historique du Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise. Et pendant ce délai les experts auront rassemblé toutes orientations, toutes vos aspirations dans un manifeste qui servira de base à un parti de rassemblement du peuple rwandais.

Certains crieront peut-être à la dictature. Qu'ils sachent que nous l'abhorrons plus qu'ils ne peuvent le faire. Et si la situation de Notre Pays exige un pouvoir fort, les principes de base d'une saine démocratie doivent être sauvegardés.

La promotion des petites et moyennes entreprises doit faire l'objet d'une préoccupation permanente de nos services techniques de développement. Les associations coopératives ou toute forme de mouvement tendant à l'organisation des ensembles socio-économiques revêtent une importance particulière. Nous ne cesserons de les encourager ni de les promouvoir.

Dans notre politique nous devons toujours tenir compte des intérêts des groupes sociaux que sont la jeunesse et la femme rwandaise.

Le Gouvernement accorde et accordera toujours une attention particulière aux problèmes et aux préoccupations de la jeunesse. Les jeunes de moins de 20 ans constituent plus de la moitié de la population de notre pays. C'est notre avenir.

Malheureusement beaucoup de jeunes commencent, ou ont déjà commencé, à se servir de la violence. Le banditisme, condamné par l'opinion publique, comme il a été rappelé maintes fois, doit être combattu par la rigueur des lois autant que par la mise en application des lois sociales permettant à chacun d'évoluer d'après ses capacités et ses possibilités d'adaptation.

L'objet de notre politique de développement c'est d'obtenir que la femme rwandaise ait de nouvelles possibilités à la fois pour

élever les enfants, pour participer davantage à la vie sociale, aux loisirs et aux études, pour se familiariser plus amplement avec nos valeurs nationales.

La gestion des finances publiques impose au gouvernement une réaffirmation des principes qui doivent assurer la rentée de toutes les recettes de l'Etat. Nous ne pouvons plus tolérer les détournements des deniers publics ni l'endettement sans fin envers le Trésor. Les organismes publics de crédit ne sauraient être considérés comme des institutions de bienfaisance chargées de distribuer des cadeaux à quelques individus privilégiés.

Sur ce problème, déjà le 1^{er} août 1973, Nous avions affirmé que les organismes publics de prêt veillent à la récupération des crédits consentis.

Le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale a lancé de nombreux appels aux redevables des dettes publiques de se conformer aux stipulations des contrats auxquels ils ont librement souscrit. Les Services gouvernementaux compétents ont renouvelé cet appel.

Nous louons les débiteurs qui ont entendu et obéi à Notre appel et qui ont régularisé leurs situations.

Plusieurs cependant continuent à faire sourde oreille et prendre ces prêts pour des cadeaux leur offerts généreusement. Le Gouvernement doit donc prendre ses responsabilités en vue de recouvrer ses biens. Ainsi donc, Nous demandons à nouveau au Ministère des Finances et de l'Economie, ainsi qu'à celui de la Justice d'appliquer toutes les rigueurs des lois pour corriger les récalcitrants.

Quant aux dettes dues aux services publics, la première mesure prise est la saisie des immeubles, des moyens de transports, des autres matériels ayant été acquis par les crédits non remboursés malgré les exigences des contrats. De même seront saisis les immeubles et moyens de transports équivalents aux sommes dues aux services des Impôts. Ces biens appartiennent donc à l'Etat à partir de ce jour. Les services concernés appliqueront rigoureusement cette décision. Le Pays ne peut refuser le financement des projets de développement à cause d'une poignée d'inciviques incapables même d'être reconnaissants envers les organismes qui leur ont accordé des faveurs individuelles. Notons que le montant total de ces dettes se chiffrent à cette date à

un demi milliard de francs rwandais. Nous demandons également à ce Ministère de prendre farouchement toutes les mesures visant à installer dans Notre Pays une économie et un commerce sains. Qu'il se fasse aider plus efficacement par le Conseil National pour la Politique Economique qu'a nous avons créé à cet effet.

Mais en matière économique, nous avons hérité d'un passé malheureux et difficile.

Il faut repenser et redéfinir la promotion des coopératives populaires d'épargne et de crédits. Le passé nous a suffisamment démontré l'inanité des entreprises crédits alloués à la population, les profiteurs du système étant toujours des gens nantis et non le menu peuple.

En matière d'éducation nationale, l'objectif le plus immédiat est cette réforme scolaire dont l'avant-projet a été élaboré par le Ministère de l'Education Nationale. Cet avant-projet est en train d'être corrigé, en tenant compte des critiques reçues avant d'être soumis au Conseil du Gouvernement. Rappelons qu'en matière de réforme scolaire, le principe d'or est qu'à chaque échelon du cycle d'enseignement nous devons former des citoyens responsables, appelés à participer à l'effort commun de développement.

Cette réforme scolaire n'est pas ailleurs qu'une première phase d'une révolution plus profonde de Notre société. Des changements sont nécessaires par exemple dans la conception des plans et des groupements de l'habitat du Rwandais. Il nous faut des groupements répondant mieux aux bénéfices communs: dispensaires, moyens de transport, foyers sociaux... Comme nous ne devons plus considérer le travail comme une corvée imposable aux seuls subalternes, le développement national est un devoir exigé de tout le monde, de l'ouvrier comme du patron, du ministre comme des agents de cadres, des hommes d'affaires comme de l'agriculteur et en ce domaine, les supérieurs, les plus éveillés, doivent servir d'exemple aux plus petits. Que personne ne se croit donc dispensé de l'effort général. Nous devons tous faire un effort acharné pour la survie de Notre Pays.

Le thème d'actualité, c'est la coopération. L'expérience nous donne raison, non seulement de penser, mais encore d'observer quotidiennement que le développement d'un pays dépend, dans

une large mesure, de la contribution populaire. Nous devons compter sur nos propres forces. La mobilisation des masses rwandaises pour le développement est l'essentiel de nos objectifs.

Les impératifs du développement n'engagent pas seulement les services de secteur public, mais aussi ceux du secteur privé. Celui-ci doit se convaincre de la nécessité de collaboration. Il n'est pas normal que certaines agences privées s'appliquent à se considérer ou à donner l'idée d'être considérées comme constituant un état dans l'Etat.

Nous encourageons toutes les formes d'associations, d'entreprises, d'initiatives privées pour autant qu'elles œuvrent dans le sens du mieux-être de nos populations. Le souci de coordination, dans ce domaine, nous oblige à intervenir dans le secteur privé pour établir la liaison entre le concours ordinaire des services non gouvernementaux et le programme national de développement.

Rappelons aussi à ce chapitre qu'en matière d'investissement nous restons convaincu que l'effort des nationaux est indispensable. Le Rwanda ne sera construit que par les Rwandais. Il nous faut donc dépasser le stade de jalousie et de suspicion pour investir dans le Rwanda, dans l'intégrité et l'honnêteté, nos maigres avoirs.

Vous savez que la Cour Martiale créée pour juger les auteurs de troubles qui ont endeuillé notre pays dans les premiers mois de 1973, a siégé à Ruhengeri du 13 au 29 juin dernier. Elle a examiné les enquêtes faites depuis juillet 1973.

Elle a siégé du 13 au 29 juin 73 et a donné le temps plus que nécessaire à chaque inculpé afin qu'il puisse présenter sa défense. Les séances de cette Cour étaient publiques. Vous avez entendu la faiblesse de leur défense et vous avez été témoins de la honte qui a couvert ces inciviques lorsqu'ils ont été mis en face de leurs crimes.

Vous connaissez la décision de la Cour Martiale, décision prononcée le 29 juin 1974. KAYIBANDA dont l'instigation aux troubles de début 73 et l'intention de tuer ont été prouvées, ainsi que 7 de ces principaux conseillers, organisateurs de ces troubles et des tueries, ont été condamnés à la peine capitale.

Rwandaises,

Rwandais,

Nous avons voulu que cette journée soit une occasion de réflexion et d'action. Réflexion sur les circonstances et la motivation de l'acte que le Haut-Commandement de l'Armée Rwandaise a été amené à poser. Réflexion sur la désintégration totale du pays qu'une politique sans nom et sans visage avait favorisée et répandue dans toutes les couches sociales de la Nation. Réflexion sur la réponse enthousiaste et spontanée que chacune et chacun de vous a réservée à notre appel.

Nous avons voulu qu'elle soit une journée de la réconciliation. C'est pourquoi, en cette journée de la Paix Nationale, nous avons décidé de commuer les peines capitales prononcées par la Cour Martiale en date du 29 juin dernier, en peine d'emprisonnement à perpétuité.

Cette journée doit aussi être une journée d'action. Nous voulons que, désormais, le 5 juillet de chaque année soit un jour de bilans. Une journée où, ouvrier, paysan, banquier, fonctionnaire, constate, face à lui-même et à la Nation, le résultat de ses efforts. Nous voulons que cette journée soit enfin l'occasion pour tous les Rwandais de se retrouver, de s'unir davantage et de s'engager, unanimes, pour le développement de leur pays dans la Paix et la Concorde Nationale.